



COMITÉ ASSURER LA GESTION ET L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE
10 DÉCEMBRE 2024
EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET
VISIOCONFÉRENCE)

Membres :
Mme Geneviève Auclair, vice-présidente et conseillère municipale
M. Orlanduccio Fantini, citoyen membre
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal
M. Alain Lafontaine, président et conseiller municipal
Mme Sabrina Roy, conseillère municipale

Invitées et
invités :
M. Carl Blanchet, chef de service – Gestion du territoire
M. Dany Carpentier, conseiller municipal
M. Richard W. Dober, conseiller municipal
M. Robert Dufresne, chef de service – Développement, redéveloppement
et programmes
Mme Audray Fréchette-Barbeau, coordonnatrice - Patrimoine et projets
d'architecture (départ : 14 h 40)
M. Marc-André Godin, directeur adjoint – Aménagement et
développement durable
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée
Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et
comités
M. Robert Lajoie, urbaniste en chef – Aménagement et développement
durable
Mme Sonia-Karine Larocque, ing., co-directrice par intérim - Génie
Mme Myriam Lavoie, chef de service – Planification et urbanisme
M. Daniel Massicotte, coordonnateur – Plan directeur et parcs
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Services organisationnels
M. Sébastien Roy, directeur général adjoint – Planification et
développement
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation
publique
M. Julien St-Laurent, chef de service – Environnement
M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement
durable
M. François Vaillancourt, directeur général

Absences :
Mme Denise Godonou, membre jeunesse
Mme Éliane Monteiro, citoyenne membre

Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président**

L'ouverture de la réunion est faite par M. Alain Lafontaine, président du comité, à 13 h 30. M. Lafontaine souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut commencer.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Les personnes présentes consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Le président fait la lecture de l'ordre du jour et l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2024**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité le 12 novembre 2024 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

[...]

Date de la prochaine réunion : à venir

Levée de la réunion

Il est 14 h 59 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.

M. Alain Lafontaine
Président du Comité et
conseiller municipal

Mme Nathalie Lafrenière
Secrétaire administrative aux
commissions et comités